

SIRENS info

n° 118 décembre 2022

« Bientôt Noël... Cette jolie période de l'année où l'on ne pense plus au passé ni au futur mais rien qu'aux présents ! »

Antoine Chuquet



Illustration : Marie-Prune Bonzon

Sommaire

3	Commune - Mot du Syndic
4	Commune - Concours photo
5	Assemblée communale - Tractanda
6 - 9	Assemblée communale - Budget 2023
10	Fenêtres de l'Avent 2022
11	Portefeuilles d'actions durables
12 - 13	Sorens d'Autrefois
14 - 15	Société de musique - Fête d'Halloween
16 - 17	Maurice Ropraz, son retour à la vie citoyenne
18 - 19	Conte pour petits et grands
20	La Revue Chat-tirique
21	Paroisse - Dîner des aînés
22 - 23	Le coin du patois
24	Photo mystère, memento



Chères Lectrices, Chers Lecteurs du Sorens Info,
Le comité de rédaction de votre journal villageois tient à vous souhaiter à Toutes et Tous de Belles Fêtes de fin d'année !

Au passage, nous tenons à remercier toutes et chacun pour les petits messages d'encouragements que nous recevons régulièrement.

Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance à toutes celles et ceux, délégué-e-s des différentes sociétés villageoises, contributeurs externes ou personnes interviewées, pour la richesse et parfois aussi la constance de votre participation.

Et vous dire encore qu'il y a tout de même une chose que nous espérons trouver en cadeau sous les branches basses du sapin de Noël : votre candidature et votre envie de nous rejoindre au sein du comité de rédaction ! Car en effet, avec quelques départs et aussi quelques agendas trop chargés, notre équipe ressent le besoin de trouver de nouvelles ressources, de renouveler ses plumes.

Alors prenez bien soin de vous, de vos proches et à bientôt !

Frédéric Portner, Dominique Schmutz,
Isabelle Fragnière, Julien Bard,
et Benoît Monney

Mot du Syndic

Après la crise sanitaire tumultueuse de 2019/2020, nous avons espéré une année 2022 un peu plus calme, marquée par un retour à « la normale » ... Malheureusement dès les premiers mois de l'année, l'inflation galopante et la guerre en Ukraine, nous informent rapidement que 2022 sera à nouveau une année particulière. D'une crise sanitaire majeure, on se retrouve en pleine crise humanitaire, en passant par une crise énergétique mondiale. Aujourd'hui, plus personne n'ose douter que nous vivons tous sur une même planète et que le monde entier est totalement interconnecté.

Malgré tout, et comme constaté durant l'ère Covid, nous avons pu observer à Sorens comme dans le reste du pays, une grande solidarité s'installer. Spontanément plusieurs initiatives privées ont vu le jour afin d'aider son prochain : récolte d'habits, accueil de réfugiés ukrainiens, récolte de fonds, etc... L'école a également dû s'adapter afin d'accueillir au mieux ces enfants expatriés.

Place maintenant au dernier gros défi de 2022 : l'éventuelle pénurie électrique et énergétique... Le Conseil fédéral, après nous avoir appris à nous laver les mains en 2019, nous enseigne cette fois comment cuisiner... On se réjouit d'ores et déjà de la prochaine leçon en 2023...

De son côté, le Conseil communal a mis en place, par devoir d'exemplarité, par souci d'anticipation et afin de suivre les diverses recommandations cantonales, plusieurs mesures d'économie d'électricité :

- La température des locaux a été réduite ;
- Les points lumineux non essentiels ont été éteints ;
- Contrairement à bien d'autres communes, nous avons déjà assaini depuis quelques années l'entier de notre éclairage public avec des lampes LED. Malgré tout le Conseil a décidé d'aller encore un plus loin en l'éteignant de 23h30 à 5h30. Cette mesure a également l'avantage de diminuer fortement la pollution lumineuse nuisible. Certains tronçons aux abords des passages piétons resteront par contre allumés.

Je souhaite également remercier toutes les personnes qui se sont engagées bénévolement durant cette année, que ce soit pour faire vivre notre village, vivre nos sociétés ou encore pour aider le peuple ukrainien.

Tout en espérant vous rencontrer nombreux à l'assemblée, le Conseil communal vous souhaite d'ores et déjà à tous et toutes, de très belles fêtes de fin d'année, et une année 2023 espérons un peu plus «normale».

Damien Romanens
Syndic



Concours photo

Aidez-nous à sublimer notre village !

Dans le cadre de la refonte complète de notre site Internet, l'administration communale est à la recherche de clichés pouvant alimenter ses futures pages web. Pour ce faire, le Conseil communal lance un concours de photographies, avec plusieurs récompenses à la clé !

Dès lors, vous pouvez envoyer vos plus belles images à commune@sorens.ch jusqu'au **31 janvier 2023**.

Soyez créatifs et immortalisez non seulement les paysages de Sorens mais aussi les bâtiments (école, église, ...) ou encore les situations de vie villageoise (attention toutefois à ce que les visages ne soient pas trop discernables, au vu des droits à l'image).

Les gagnants seront contactés personnellement.

- 1er prix : CHF 200.00 ;
- 2ème prix : CHF 100.00 ;
- 3ème prix : CHF 50.00.

A vos appareils et bonne chance !

Le Conseil communal



ILLUSTRATIONS 100% PERSONNALISÉES
COURS ET STAGES DE DESSIN ET PEINTURE, ATELIERS CRÉATIFS...

INAUGURATION DU NOUVEL ATELIER
LE 3 DÉCEMBRE DE 10H00 À 16H00. VENEZ NOMBREUX!



MARIE-PRUNE BONZON - COTAGERY 34- 1642 SORENS - 079 828 79 41

COMMUNE DE SORENS



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Sorens sont convoqués à l'Assemblée communale qui se tiendra

le lundi 5 décembre 2022 à 20h00 à la halle polyvalente.

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 30 mai 2022 (ne sera pas lu, étant publié dans le journal communal "Sorens Info" n°116 et sur le site internet www.sorens.ch)
2. Foyer Saint-Joseph / Budget 2023
 - 2.1 Budget de fonctionnement
 - 2.2 Rapport de la Commission financière
 - 2.3 Approbation
3. Approbation du règlement des finances du Foyer St-Joseph
4. Commune / Budget 2023
 - 4.1 Budget de fonctionnement
 - 4.2 Budget d'investissements
 - a. Administration générale – Mise en place de la loi cantonale sur l'Archivage
 - b. Routes communales – Mise en place des mesures 30 km/h
 - c. Routes communales – Réfection de la route des Vernes
 - d. Entretien de la desserte de base en forêt non protectrice
 - 4.3 Délégation de compétence pour la vente des parcelles sur l'ancien terrain de foot
 - 4.4 Achat de la parcelle n° 2209 RF, propriété de M. Alain Comi
 - 4.5 Rapport de la Commission financière
 - 4.6 Approbation
5. Divers

Pour rappel, les documents relatifs aux objets à traiter durant l'Assemblée ainsi que les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de l'administration ou sur notre site internet www.sorens.ch.

LE CONSEIL COMMUNAL

Budget de fonctionnement 2023

Budget de fonctionnement		Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	687'112.45	183'173.00	636'767.05	183'372.96
01	Législatif et exécutif	116'900.00		102'750.00	
02	Services généraux	396'930.00	7'500.00	381'275.00	7'700.00
029	Immeubles administratifs	173'282.45	175'673.00	152'742.05	175'672.96
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	126'320.65	39'000.00	132'254.78	52'000.00
14	Questions juridiques	50'500.00		45'295.00	
14	Service du feu	69'196.00	39'000.00	80'205.80	52'000.00
16	Défense	6'624.65		6'753.98	
2	FORMATION	1'804'644.86	224'529.23	1'792'491.61	216'970.64
2110	Ecole enfantine	161'213.10		156'553.05	
2120	Ecole primaire	666'777.30		644'846.20	
2130	Ecole clyce d'orientation	484'360.00		492'141.00	
2140	Conservatoire et Accueil extra-scolaire	27'458.45		31'848.85	
2170	Bâtiments scolaires	279'603.51	224'529.23	284'473.66	216'970.64
2180	Accueil extra-scolaire (AES)	20'194.75		16'329.00	
22	Ecoles spécialisées	152'237.75		153'499.85	
23	Formation professionnelle	12'800.00		12'800.00	
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	172'504.15	107'000.00	152'884.55	107'000.00
32	Culture	28'926.00		25'050.00	
341	Sport	136'978.15	107'000.00	122'234.55	107'000.00
342	Loisirs	6'600.00		5'600.00	
4	SANTE	555'995.10	1'000.00	545'854.25	1'500.00
41	Hôpitaux	296'177.30		283'524.75	
42	Soins ambulatoires	256'185.80		256'697.50	
43	Prévention	3'632.00	1'000.00	5'632.00	1'500.00
5	PREVOYANCE SOCIALE	508'498.45		521'543.60	
52	Invalidité	306'496.75		305'941.05	
54	Famille et jeunesse	34'826.05		47'917.45	
55	Chômage	20'461.00		18'785.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	146'714.65		148'900.10	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	301'527.13	21'902.66	323'893.69	19'882.36
61	Routes communales et génie civil	243'897.13	21'902.66	270'093.69	19'882.36
62	Transports publics	57'630.00		53'800.00	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	697'030.27	583'550.16	737'750.02	596'050.16
71	Approvisionnement en eau	234'531.84	234'531.84	247'031.84	247'031.84
72	Traitement des eaux usées	231'818.32	231'818.32	231'818.32	231'818.32
73	Gestion des déchets	164'577.20	109'700.00	160'176.20	109'700.00
74	Aménagement (Correction de cours d'eau)	16'375.00		11'804.00	
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	6'130.00		31'330.00	
77	Protection de l'environnement (Cimetière)	7'627.00	2'500.00	20'999.00	2'500.00
79	Aménagement du territoire	35'970.91	5'000.00	34'590.66	5'000.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	27'628.80	1'000.00	30'568.00	1'000.00
82	Sylviculture	1'140.70	1'000.00	3'140.70	1'000.00
84	Tourisme	26'488.10		27'427.30	
9	FINANCES ET IMPOTS	290'554.00	3'766'844.00	554'692.00	4'195'690.45
91	Impôts	20'000.00	3'234'619.00	40'000.00	3'664'502.00
93	Péréquation financière	200'479.00	52'550.00	290'117.00	53'120.00
95	Part aux recettes sans affectation, autre		81'975.00		80'368.45
96	Administration de la fortune et de la dette	70'075.00	1'000.00	79'575.00	1'000.00
99	Prélèvement sur la réserve		396'700.00	145'000.00	396'700.00
TOTAUX DE FONCTIONNEMENT		5'171'815.86	4'927'999.05	5'428'699.55	5'373'466.57
PERTE			243'816.81		55'232.98

Budget 2023 - Investissements et engagements financiers

Budget de fonctionnement 2023

Le budget 2023 présente un déficit de 243'816.81 frs (4.71 %) pour un total de charges de 5'171'815.86 frs. Il prévoit un montant de recettes de 4'927'999.05 frs. Les revenus sont inférieurs de 444'767.52 frs et les charges sont quant à elles inférieures de 256'883.69 frs par rapport au budget 2022.

Nos charges liées subissent une légère diminution en lien avec la baisse de notre Indice de Potentiel Fiscal (IPF) qui passe à 116.76 au lieu de 124.09 en 2022. La compensation de base liée à la réforme fiscale passe de 249'253.00 frs en 2022 à 162'019.00 frs pour 2023.

Ci-dessous, nous vous proposons de passer en revue les points qui présentent une différence substantielle par rapport au budget 2022 et de l'argumenter. Les montants indiqués représentent le résultat par chapitres (charges – revenus) en rapport au budget 2022.

Chapitre 0 - Administration : + 50'545.36 frs

01 – Assemblée communale, Conseil communal : 2023 est une année de renouvellement des autorités fédérales, ce qui laisse présager des frais supplémentaires en matière d'organisation des scrutins y relatifs. En raison des travaux liés au nouvel EMS et à l'étude de faisabilité des appartements protégés, le nombre de séances de travail du Conseil communal est en augmentation.

02 – Administration générale : à côté des dépenses récurrentes et usuelles, il a également été mis au budget :

- mise en place de divers programmes informatiques essentiels au bon fonctionnement de l'administration
- achat d'une imprimante (7'200.00 frs)
- achat d'un ordinateur portable et de 4 écrans (4'000.00 frs)
- traitement des archives contre les moisissures (5'000.00 frs)
- mise en place d'un plan de classement des dossiers et des archives (8'000.00 frs)
- finalisation du nouveau site internet communal (14'000.00 frs)
- remplacement des luminaires dans le local de la société de musique (5'000.00 frs)

Chapitre 1 - Ordre et Sécurité publics : + 7'065.87 frs

Notre participation au service des curatelles a augmenté d'environ 6'000.00 frs. En raison de la progression du nombre de dossiers à traiter, le service a dû engager un nouveau curateur.

L'association secours du Sud fribourgeois a décidé d'uniformiser la taxe d'exemption. Elle passera de 200.00 frs à 150.00 frs d'où une diminution des recettes de 13'000.00 frs.

Chapitre 2 - Formation : + 4'594.66 frs

20-21 Cycle scolaire obligatoire : la participation au cercle scolaire, les coûts cantonaux liés à l'enseignement et les frais de l'accueil extrascolaire augmentent tandis que les charges du CO de la Gruyère diminuent (effet IPF).

Chapitre 3 – Culture, Sport et Loisirs : + 19'619.60 frs

34 - Sport : Notre participation à l'association intercommunale Sports en Gruyère (AISG) a augmenté de 8'306.10 frs.

Budget 2023 - Investissements et engagements financiers

Chapitre 4 - Santé : + 10'640.85 frs

Le chapitre santé est principalement composé de charges liées sur lesquelles nous n'avons aucune marge de manœuvre. Malgré la hausse des coûts du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG), notre participation s'est stabilisée en raison de la diminution de notre IPF.

Chapitre 5 – Prévoyance sociale : - 13'045.15 frs

54 – Structure d'accueil de la petite enfance : les subventions aux crèches, mamans de jour sont en diminution (- 11'000.00 frs). Dans cette estimation, le Conseil communal a pris en compte les coûts sur les trois dernières années (2019, 2020 et 2021).

Chapitre 6 - Trafic et Télécommunications : - 24'386.86 frs

62 – Routes communales et génie civil : les travaux d'entretien ont été réduits pour 2023.

Chapitre 7 - Protection de l'environnement et Aménagement du territoire : - 28'219.75 frs

71 – Approvisionnement en eau : suivant les conseils de spécialistes, la Commune devra procéder à l'élimination « d'un bras mort » dans la zone de la parcelle 1544.

74 – Corrections de cours d'eau : outre l'entretien courant, il a été prévu de poursuivre le nettoyage du ruisseau de Malessert.

76 – Lutte contre la pollution de l'environnement : pour 2023, les charges sont de type usuelles.

Chapitre 8 – Economie publique : - 2'939.20 frs

82 – Sylviculture : les charges ont été ramenées aux coûts connus en 2022.

Chapitre 9 - Finances et Impôts

90 – Impôt : selon l'usage, le calcul des recettes de l'impôt sur le revenu (personnes physiques) est établi avec la méthode préconisée par le Canton. D'autre part, au niveau cantonal l'estimation des recettes fiscales prennent en compte notamment les baisses retenues par le Grand Conseil pour 2023 entre autres les effets de la progression à froid. L'impôt sur les bénéfices des personnes morales est également à la baisse.

Budget d'investissements 2023

Le Conseil communal soumet à l'approbation de l'Assemblée communale les investissements suivants :

- | | |
|--|----------------|
| a. Administration générale – Mise en place de la loi cantonale sur l'Archivage : | 50'000.00 frs |
| b. Routes communales – Mise en place des mesures 30 km/h : | 85'000.00 frs |
| c. Routes communales – Réfection de la route des Vernes : | 170'000.00 frs |
| d. Entretien de la desserte de base en forêt non protectrice : | 103'000.00 frs |
| dont 61'800.00 frs de subventions cantonales à recevoir | |

➤ **Total des investissements** **408'000.00 frs**

a. Administration générale – Loi cantonale sur l'Archivage **50'000.00 frs**

Selon le règlement sur l'archivage entré en vigueur le 01.07.2019, les Communes ont 5 ans pour organiser leurs archives. Outre des mesures d'organisation, la Commune dispose d'archives de valeur (documents de plus de 400 ans) qu'il s'agit de conserver. Cette mise en œuvre nécessite l'aide de spécialistes pour leur traitement, leur bonne conservation et le réaménagement des archives.

b. Routes communales – Mise en place des mesures 30 km/h **85'000.00 frs**

A la suite des différentes remarques des citoyennes et citoyens de Sorens, la Commune a examiné avec attention et en collaboration avec un bureau d'étude, la circulation et la vitesse à divers endroits du village. Dès lors, il propose le passage à 30 km/h dans les quartiers suivants :

- Plan-des-Marais
- Sur-la-Scie
- Impasse de la Croix
- Cotagery
- Chemin de la Paix
- Route des Versanes

D'autre part, le bureau d'étude va également évaluer la possibilité de mettre en place une zone 30 km/h au centre du village.

c. Routes communales – Réfection de la route des Vernes **170'000.00 frs**

Le Conseil communal propose de procéder à la réfection du tronçon de la route des Vernes soit depuis l'accroche de la route Principale à l'entrée de la forêt de laquelle débute le chemin des Sculptures (route derrière le camping).

d. Entretien de la desserte de base en forêt non protectrice **103'000.00 frs**

Il s'agit des chemins dans les secteurs chemin des Ecoliers et de la traversée du Riondi au-dessus du camping. Ces dessertes doivent faire l'objet d'une réfection. Une subvention de 61'800.00 frs est prévue.

RAIFFEISEN

S'entraîner selon un plan

Prévoir avec un plan

Quel que soit votre but.

Avec les **solutions de prévoyance adaptées**, nous ouvrons la voie vers plus **d'indépendance financière à la retraite.**

raiffeisen.ch/prevoir-maintenant

Prévoir dès maintenant

Fenêtres de l'Avent 2022

Lundi 5 : Commune de Sorens, après l'assemblée communale

Mercredi 7 : Famille Delphine et Pascal Python, Imp. de la Croix 21, dès 18h00

Jeudi 8 : Famille Anne Mettraux et Christian Derwey, Imp. de la Croix 26 dès 17h00

Vendredi 9 : Marielle et Daniel Fracheboud, Plan des Marais 4 dès 18h

Samedi 10 : Société de jeunesse, Ecole, dès 16h00

Dimanche 11 : Famille Joëlle et Bertrand Privet, La Gissetta 100, dès 16h00

Lundi 12 : Famille Marie-Claude et Hugues Zanetti, Cotagery 9, dès 18h00

Mardi 13 : Famille Denise et Jean-Pierre Villos, Rte Principale 205 dès 19h00

Mercredi 14 : Famille Raboud, Icher et Fragnière, Cotagery 22, dès 18h00

Jeudi 15 : Bibliothèque « La Poche à Livre » de 15h à 18h00.
17h animation « né pour lire »

Vendredi 16 : Famille Sudan et Romanens, Ch. de la Paix 61, dès 18h00

Samedi 17 : Jeunes musiciens du Gibloux, Ecole dès 18h00

Dimanche 18 : Famille Daphné et Rolf Widmer, Rte des Jorettes 35, dès 17h00

Mercredi 21 : Famille Lucie et Raphaël Chassot, Rte Principale 76, dès 17h30

Jeudi 22 : Les Pic'notes, école, chants par les enfants, dès 18h

Un grand merci à toutes les familles qui ont accepté d'offrir un joli moment aux villageois de Sorens !

N'hésitez pas à m'appeler au 079/584.44.22 si vous souhaitez aussi organiser une soirée de l'aveat.

Maryline Sudan



Strong2Bfit
Renforcement musculaire haute intensité
LUNDI : SAINT-MARTIN à 19H00
JEUDI : CORBIÈRES à 19H45

dance2Bfit
COURS DE DANSE/FITNESS
AVEC RENFORCEMENT MUSCULAIRE
MARDI : ARCONCIEL à 19H45
MERCREDI : LE CRÊT à 19H00
JEUDI : CORBIÈRES à 19H30

Moove2Bfit
VIENS DANSER & T'AMUSER ...
kids' dance2Bfit
Cours de danse pour enfants de 6 à 13 ans
Salle de sport de SORENS - Mercredi 17h

strong2Bfit
BODYWEIGHT WORKOUT
LUNDI SAINT-MARTIN 19H30
JEUDI CORBIÈRES 19H45
Cours mixte de 55' min. de renforcement musculaire de haute intensité
N'hésitez pas et inscrivez-vous dès aujourd'hui
079 662 38 23
www.MOOVE2BFIT.COM

Portefeuille d'actions durables

Envie d'agir en faveur d'un monde plus solidaire et durable – bref plus résilient ? C'est possible, en puisant des idées dans le Portefeuille d'actions durables des communes fribourgeoises.

Un site Internet simple et convivial, voilà comment se présente le Portefeuille. En quelques clics, les communes et associations locales y découvriront tout un choix de projets assortis d'exemples concrets, contribuant à l'un ou plusieurs des 17 objectifs mondiaux de développement durable (ODD, par ex. soin de la biodiversité, bonne santé, lutte contre le changement climatique, inclusion des personnes vulnérables).

Chaque projet se présente sous la forme d'une fiche pratique, concise, orientée en priorité vers l'action concrète - un peu à la manière d'une

recette de cuisine. On y trouvera entre autres les étapes clés de réalisation, les points de contacts, les aides financières et des exemples de communes ayant réalisé le même projet.

Issue d'une collaboration fructueuse entre l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF) et l'Etat de Fribourg, le Portefeuille s'inscrit dans la Stratégie cantonale de durabilité. Son intention ? Soutenir les collectivités locales qui s'engagent en faveur d'une société et d'une économie inclusives et durables et mutualiser leurs bonnes pratiques. Les fiches sont régulièrement actualisées, et de nouvelles sont ajoutées. Le Portefeuille est disponible en français et en allemand, aux adresses suivantes :

<https://communes-durables.ch/>.



A vos agendas

- **12 mai 2023** → Crédit Suisse Cup – Finale de la coupe – Terrain de Gumefens
(en cas de mauvais temps le vendredi 17 mai 2023)
- **17 juin 2023** → Souper de soutien du FC Gumefens-Sorens

Ecole de foot et Juniors du FCGS

Chers Parents,

Votre enfant aime jouer, être en compagnie d'autres enfants, il a envie de bouger, se faire plaisir, alors pourquoi ne pas l'inscrire à l'école de foot ou en juniors au FC Gumefens-Sorens !

Ecole de foot : dès 5 ans
Juniors : dès 7 ans => F, E, D, C, B et A
Période : avril à fin juin et septembre à fin octobre en extérieur
Hiver : en salle

Quand et où : en fonction de l'équipe et du jour, terrains de Gumefens ou Sorens

Personne de contact : Steve Rolle → as.rolle@bluewin.ch –
078/676.08.38

Votre enfant a la possibilité de venir 2 à 3 fois à l'entraînement pour se rendre compte et ensuite vous pourrez confirmer son inscription !!!

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter M. Steve Rolle.

Le foot est une belle école de vie où l'amitié, le partage et l'entraide s'apprennent en jouant !

Sorens d'utrefois

Rappelons que la bénédiction de la première pierre de notre église a eu lieu au début mai 1934, et que la fête de la charpente a été célébrée le 25 juillet suivant. C'est dire que les principaux travaux du gros œuvre sont allés bon train, grâce à une météo clémente. A la fin août la maçonnerie était terminée. Comme nous l'avons constaté dans plusieurs articles précédents, à Sorens, comme dans une bande dessinée célèbre, tout se termine autour d'un bon repas. Les mémoires du curé Terrapon fourmillent de détails sur ces événements, aussi je ne résiste pas à citer un passage de son discours lors du souper de charpente réunissant notamment patrons et ouvriers : « Quelle belle famille que tout ce monde animé du meilleur esprit. Il n'y aurait pas de socialistes, encore moins de communistes, si tous les chefs savaient reconnaître le travail rude et dangereux des ouvriers ». Ou encore, plus tard, ce passage concernant la flèche du clocher, tellement fine que d'aucuns la trouvaient disproportionnée avec la tour. C'est qu'on avait l'habitude dans la contrée de clochers plus cossus, à bulbe ou à oignon. Et le curé Terrapon de commenter : « L'architecte a voulu l'harmoniser avec les fins sapins du Gibloux. Du reste, notre église s'est élevée en harmonie avec le paysage, fût-ce même avec les langues féminines du village ! ». Cette dernière explication fit taire tout à coup toutes les langues acérées ; aussi plus personne ne trouva la flèche du clocher disproportionnée. Même l'Abbé Bovet, dans son chant de Sorens, composé en 1937, parle du clocher de l'église de Sorens, à la flèche si fine...



L'achat d'une horloge n'était pas prévu dans le devis initial de l'église. Mais le curé et le président de paroisse ne manquèrent pas d'arguments et firent le nécessaire pour qu'une horloge à trois cadrans soit installée. Quant aux cloches, orgues et œuvres d'art, ces objets feront l'objet d'une attention particulière dans un prochain numéro. Nous verrons notamment qu'il faudra passer par un vote de l'assemblée paroissiale pour l'acquisition des orgues.

C'est le matin du 15 août 1935, en la fête de l'Assomption, que la communauté fait ses adieux à l'ancienne église, au cours d'un office émouvant. Puis a lieu le départ en procession vers la nouvelle église, Saint-Sacrement en tête. Les fonts baptismaux sont inaugurés le même jour par le baptême d'une Anne-Marie, septième enfant de Paul Ropraz, de Cudré.



La nouvelle église a été consacrée par M^{gr} Besson le mardi 8 octobre 1935. On imagine l'effervescence dans la communauté paroissiale. Dès 5 heures du matin les messes se succèdent aux deux autels. La paroisse a mis les petits plats dans les grands pour accueillir l'évêque, plusieurs membres du clergé et de nombreux invités.

Comme relaté en préambule, une telle manifestation ne peut se terminer que par un banquet. Celui-ci fut d'ailleurs mérité puisque l'office principal durera de 8h00 à 11h20 ! De plus, une nouvelle cérémonie eut lieu dans l'après-midi, où 113 enfants de Sorens reçurent le sacrement de la confirmation. Il serait trop long de relater ici en détail les divers rites propres à la consécration d'une église, ou encore les interventions de nombreuses

personnalités durant le banquet. D'ailleurs je crains que cela n'intéresse pas grand monde. Comme cette rubrique ne se veut ni scientifique ni exhaustive, et que l'homme vit aussi de pain, je ne résiste pas à relater l'anecdote suivante concernant le fameux banquet.



L'aubergiste, M. Monney, récemment arrivé à Sorens, était malheureusement peu à la page pour un banquet si grandiose, qui ne pouvait avoir lieu qu'à l'auberge communale en raison de la place. Le cafetier eut donc l'heureuse idée de confier la direction de la fête profane à M. Auderset, hôtelier à Romont. Le président de paroisse et le curé discutèrent avec les précités de la composition du menu. La paroisse aurait aimé servir du mouton, mais l'aubergiste plaïda pour du veau, pensant qu'il pourrait servir aux futurs « bénichonneurs » des bouchées à la reine avec les restes du banquet. Finalement ce sera du veau. Quant aux vins, il n'y avait rien de digne dans la cave du tenancier pour une telle occasion. Un arrangement fut trouvé, la paroisse fournirait le vin et donnerait au cafetier un bénéfice de 50 centimes par bouteille. Contre toute attente, le cafetier informa quelques jours plus tard que finalement le veau serait remplacé par du mouton. On tomba d'accord. Le menu était le suivant :

Potage St-Germain
Saumon du Rhin, sauce tartare
Jambon de Sorens aux choux
Mouton, pommes persillées
Salade
Fruits, fromage
Vins : Lavaux, Bourgogne

Quelques jours plus tard, après avoir bien digéré le mouton, les organisateurs apprendront que ce plat succulent était le fruit d'un vol. L'aubergiste avait acheté une brebis à très bas prix à un célèbre maquignon de Sorens, sans s'enquérir probablement de la provenance de la bête. Un procès révélera plus tard que des jeunes gens de Sorens avaient fait main basse sur de nom-

breux biens, dont trois brebis, dans un pâturage sur les flancs du Moléson. Le maquignon avait fait bonne journée, ce n'était pas son premier recel, et l'aubergiste en avait aussi bénéficié. Quant aux invités, à commencer par l'évêque, ils avaient tous savouré le délicieux mouton volé !

Terminons avec quelques mots sur les comptes de construction de l'église. Ces derniers, très détaillés, ont fait l'objet d'un numéro spécial du bulletin paroissial. Rappelons que l'architecte Dumas avait annoncé renoncer à ses honoraires si le devis de CHF 200'000.00 était dépassé. Au final, le coût des travaux (sans les œuvres d'art, le terrain, les cloches et divers postes hors devis) sera inférieur de CHF 30'000.00 au décompte initial. Le coût total de la nouvelle église sera exactement de CHF 248'982.30.

Enfin, retrouvons le curé Terrapon et son journal. En 1932 ou 33, lors d'un voyage en Italie, l'architecte Dumas lui écrivait : « J'ai vu bien des merveilles d'architecture en fait d'églises ;

— 8 —

RECAPITULATION.

Total chapitre	I. Dossier Dumas	170,965.90
»	Ia. Œuvres d'art	11,600.—
»	II. Hors devis	4,120.30
»	III. Emplacement	18,444.30
»	IV. Procès d'expropriation	702.—
»	V. Divers A.	2,452.50
»	VI. Divers B.	2,150.60
»	VII. Horloge	3,294.30
»	VIII. Cloches	4,386.90
»	IX. Orgues	14,865.50
»	X. Architecte et imprévus	16,000.—
	Coût de l'église	<u>248,982.30</u>

donnez-moi les sous, et je vous ferai une cathédrale ! ». Plus tard, lorsque le curé Terrapon poussa l'architecte à hâter la construction de l'église, ce dernier rétorqua : « Laissez-moi le temps et je vous ferai un bijou ». La paroisse de Sorens lui a laissé le temps, aussi a-t-il pu dire par la suite : « De toutes les églises ou chapelles que j'ai construites, c'est pour celle de Sorens que j'ai reçu le plus de félicitations d'amis et d'artistes. »

Gérard Romanens

Sources :
Mémoires de l'Abbé Joseph Terrapon, 1944
Bulletin paroissial, octobre 1937, comptes de la construction

Photos (Glasson) :
Charpente de la nouvelle église et ancienne église
Procession vers la nouvelle église
Clergé et autorités paroissiales le jour de la consécration
Extrait du bulletin paroissial octobre 1937



École de musique dès 4 ans

Un cours chaque semaine
sous la halle polyvalente

lundi de 15h00 à 15h45

ou

mardi de 15h45 à 16h30

Inscriptions et infos

fanfaresorens.ch ou 078 966 01 80





Toutes les photos sont disponibles sur notre site internet www.fanfairesorens.ch.

Comment nous soutenir ?

En vue de notre prochain concert annuel, nous recherchons des fonds pour l'achat de nos partitions. Si vous souhaitez nous soutenir, 3 possibilités s'offrent à vous :

100.- : inscription dans la liste des généreux donateurs sur le programme du concert

150.- : insertion de votre LOGO d'entreprise sur le programme du concert

250.- : sponsor principal du concert (LOGO sur programme + annonces au micro)

Prière d'en informer notre caissière Isabelle (079 343 31 75) d'ici au 31 janvier 2023.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Victor Ropraz



Voilà près d'un an que le plus illustre des Sorensois actuels a remis son tablier d'homme d'Etat pour recouvrer un rythme de vie, disons-le, plus ordinaire. Maurice Ropraz est donc de retour chez lui en tant que « simple » citoyen, après deux décennies consacrées à d'importantes fonctions publiques.

Un tel dévouement au bénéfice de sa région, puis de son canton, est exemplaire. Mais quelles peuvent bien être les motivations ou les satisfactions qui soutiennent un tel engagement sur une période aussi longue ? Comment est-il possible de tenir aussi longtemps sous les projecteurs et au risque de se trouver sous le feu des critiques ? Cela surtout quand on sait qu'il est celui qui a infligé des milliers d'amendes d'ordre à ses concitoyens !

Nous avons rencontré Maurice Ropraz pour lui poser ces questions-là, mais aussi pour lui demander comment il vit ce retour à la vie civile et aussi ce qu'il a envie de retenir de ce long parcours aux plus hautes fonctions exécutives de notre Canton de Fribourg. Voici son témoignage.

« Après toutes ces années d'un engagement fort, de chaque instant, auprès des citoyens et de nombreux collaborateurs ; après avoir passé vingt ans dans l'exercice de différentes fonctions publiques, je goûte, depuis près d'une année, à une existence plus calme, moins exposée. Je m'y suis adapté et me sens surtout très heureux et privilégié de passer plus de temps en famille et de voir grandir ma fille. Elle a aujourd'hui 6 ans et je ne voudrais surtout pas qu'elle me reproche un jour de ne pas avoir été assez présent pour elle.

J'ai toutefois à cœur, comme ancien conseiller d'Etat, d'accepter encore certains engagements solidaires. Ainsi, j'ai notamment repris la présidence de la commission fribourgeoise de la Loterie Romande, laquelle redistribue ses bénéfices dans des projets ou des associations à visées sociales, culturelles ou patrimoniales. Pour l'année en cours, c'est tout de même un budget de 22 millions de francs qu'il convient de répartir. Comme autre exemple, j'ai accepté récemment d'intégrer le Conseil de Fondation de HorizonSud, une institution socio-éducative qui œuvre dans le domaine de la santé psychique et qui a son siège à Marsens. La grande différence, c'est qu'aujourd'hui je peux choisir tous mes engagements. Alors que, comme magistrat, les casquettes s'empilent sur votre tête en même temps que votre assignation à la direction d'un des départements d'Etat.

En guise de rétrospective et ce sur quoi j'ai envie de revenir, s'agissant de mes mandats à la préfecture de la Gruyère puis lors de mes mandats comme conseiller d'Etat, c'est qu'un de mes rôles essentiels consistait toujours à interpréter la Loi et appliquer le Droit. Cela m'a conduit à prendre des décisions, parfois difficiles ou intrusives. Je pouvais alors ressentir une certaine pression sur le plan personnel mais parvenais généralement à maintenir le cap, sachant aussi, en mon for intérieur, que la balance de la Justice allait pencher du côté du Droit.

Ce qui compte, à mon sens, c'est d'être et de rester en mesure d'expliquer une décision. La fonction de magistrat implique donc d'endosser également un important rôle de communicant. Et puis, on ne peut plaire à tout le monde bien entendu. Mais le pire qui puisse arriver, c'est quand une décision ne tombe pas. En effet, un flou qui se prolonge trop est à coup sûr plus dommageable qu'une décision qui n'obtient pas de consensus. Selon mon expérience, une décision, même lorsqu'elle n'est pas parfaite, permettra de faire avancer une situation en lui donnant un cadre et un ancrage temporel. Ensuite, il sera encore possible de faire évoluer la thématique ou le débat en vue d'obtenir, à terme, un équilibre. L'indécision, quant à elle et lorsqu'elle se prolonge, amène le plus souvent confusion, insatisfaction, désordre et anxiété.

Cela dit, on comprendra que je préfère ne pas être plus précis sur des « affaires » qui auront parfois suscité la controverse, ou qui auront impacté des personnes, dans leur vie ou dans l'exercice de leurs libertés. J'ai toujours essayé d'agir avec équité et dans le respect du droit et des personnes, dans le cadre de mes fonctions.

Et comment j'ai tenu le coup à vingt ans de vie publique ? C'est avant tout par la passion qui m'animait dans l'exercice de tous ces mandats et dans l'intérêt général de mon District ou mon Canton. C'est aussi en reconnaissance du privilège qui m'a été donné d'être élu, choisi, pour représenter la population de la Gruyère, puis celle du Canton de Fribourg. Et encore, si j'ai tenu bon durant toutes ces années, c'est sans doute par ma capacité à garder, en conscience, les bons souvenirs partagés, les apprentissages réalisés et les satisfactions ressenties. La richesse de cette expérience humaine, bien au-delà des questions partisans, avec toutes ces rencontres et toutes collaborations pour la recherche du bien commun, oui c'est un énorme privilège ! Et je tiens à dire encore que j'ai eu beaucoup de plaisir et que j'éprouve de la reconnaissance d'avoir pu travailler avec des équipes motivées et engagées. Car, même si j'en avais la conduite, de ces équipes, il est bien clair que je n'aurais pas pu faire avancer grand-chose tout seul.

Et de dire, tout de même, que la fin de mon deuxième mandat de conseiller d'Etat, à la tête de la DSJS, a été très sollicitant. Mon département, avec celui de la Santé (DSAS), a dû faire front lors de la crise sanitaire liée au Covid-19. Bien sûr, avec le recul, il est aujourd'hui possible de relativiser. Mais au départ et alors que nous prenions la mesure de ce qui se passait chez nos voisins italiens, la situation semblait vraiment critique. Je n'oublie pas, avec un certain effroi, que nous planchions, en mars-avril 2020, sur une réaffectation de la patinoire de Fribourg en morgue géante ; un programme vraiment angoissant.

Alors, oui, j'apprécie pleinement aujourd'hui de ne plus me sentir autant sur le qui-vive. De laisser à de nouvelles forces vives la responsabilité de toutes ces coordinations complexes. Et puis, un peu à l'image de mon appartenance à la Société de Musique de Sorens, qui dure tout de même depuis 48 ans, je me réjouis de simplement contribuer à la vie citoyenne, sans plus avoir à prendre un rôle de chef d'orchestre.

En guise de conclusion, oui, il y a bien quelques traces visibles et, je l'espère, durables qui vont subsister à mon parcours de personnalité politique et dont je me sens fier. Il y a notamment l'association «Stop Violence en Gruyère», qui date de mes années à la Préfecture et qui cherche à prévenir la violence dans le cadre scolaire. Pour ce qui concerne cette même période, je pense aussi au fait d'avoir réussi à convaincre les Communes d'unir leurs forces et de créer le Réseau Santé et Social de la Gruyère.

Comme conseiller d'Etat, je suis heureux d'avoir lancé la réforme du pouvoir judiciaire, la refonte de l'Etat-major de la Police Cantonale, le redimensionnement des infrastructures carcérales du Canton et aussi la création d'une nouvelle unité de Police, l'Unité de Gestion des Menaces, dont l'objectif est d'identifier les signes précurseurs de violence, d'évaluer le potentiel de risque pour la population et de travailler en réseau interdisciplinaire pour désamorcer les menaces.

Il y a encore quelques projets de constructions pour lesquels l'Etat de Fribourg fut le Maître d'ouvrage et pour lesquels j'ai eu le plaisir de contribuer à la réalisation. Je pense au bâtiment de la Police Cantonale à Granges-Paccot, au bâtiment Eva pour le service de l'environnement à Givisiez, à l'Institut Adolph Merkle et aussi et surtout au Pont de la Poya bien sûr ! Magnifique ouvrage que j'ai eu l'honneur d'inaugurer en 2014, en présence de la Conseillère Fédérale Doris Leuthard alors Ministre des Transports. Tout un symbole ce pont, qui relie somptueusement les deux côtés de la Sarine et qui m'a permis de revenir de Fribourg à Sorens, avec tout de même un petit crochet pour prendre la Rte de Bourguillon et en remontant la Gruyère par la Rive Droite ! >>>

Propos recueillis pour Sorens Info, par Frédéric Portner

Fonctions	
Conseiller d'Etat du canton de Fribourg	
Direction de la sécurité et de la justice (2017-2021)	
Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (2012-2016)	
1^{er} janvier 2012 – 31 décembre 2021	
Élection	4 décembre 2011
Réélection	6 décembre 2016
Législature	2012-2016 et 2017-2021
Préfet du district de la Gruyère	
11 novembre 2001 – 22 décembre 2011	
Député au Grand Conseil du canton de Fribourg	
janvier 1997 – novembre 2001	
Législature	1997-2001

L'histoire de la petite souris qui pue (2ème épisode - mai 2020)

Pipsy rêvassait à l'entrée du compost. Elle qui d'habitude bouillonnait d'idées tournait en rond, coincée dans son biotope par ce maudit virus ! Rôder, découvrir, rencontrer, c'était facile AVANT ! Pourtant des projets somptueux tournaient dans sa tête, elle rêvait...

de peindre... « **CORONAVIRUS – la période mauve** », une expo de PIPSY la souris

ou

d'écrire... « **La Vie quotidienne à S. au temps du Coronavirus** »,

essai passionnant et très documenté de PIPSY la souris

ou encore

d'écrire... « **COVID19 – LA VAGUE** »

le roman passionnant et tragique de PIPSY la souris

..... ?

« Non mais dis donc Pipsy, tu te prends pour qui là ?, se demandait-elle en soupirant ! L'essentiel, c'est pas ça ! » Mais non ! Elle le savait bien ! L'essentiel c'était ici, sa vie, qu'elle avait su, depuis son aménagement dans le compost, cadencer au rythme très régulier des repas ! Un petit déjeuner costaud, un bon dîner, des quatre-heures fruités et un souper plutôt léger, sans oublier **L'APERO DES 7** (amis) à **7** (19 heures) ! Sept n'était pas réglementaire, mais le couple de mésanges se tenait dans le pommier, de sorte qu'au pied et à distance, Grillon, Lézard, Pipsy (les trois célibataires), ainsi que les grands-parents Hérissons respectaient tout à fait les consignes.

A la carte de l'apéro donc, des petites bières, un délicieux Muscat Juliette bio, un rhum-coca + 2 glaçons pour grand-maman Hérisson (mais oui !) et du Sirop de Lilas bio. Pipsy, en sirotant son petit blanc, écoutait les soucis des parents mésanges (pas toujours facile, l'école à la maison), souriait des sorties des petits : « Non, on n'aime pas le confinement ! Parce qu'on peut plus jouer avec Tonton ! », et compatissait à la situation plus que floue et entre deux chaises, très pénible, des grands-parents Hérissons. Grillon parlait peu et Lézard se couchait tôt, mais tous avaient le temps d'écouter les cloches* à 20 heures, d'applaudir à 21. Ce rendez-vous sous le pommier était l'un des meilleurs remèdes contre la dépression coronavirale...

Mais, entre-temps, entre les repas, avant ou après l'apéro, que faisait Pipsy ? Elle ne pouvait tout de même pas se contenter de boire et de manger ? Eh bien ! Pipsy admirait... Elle admirait le matin, elle admirait l'après-midi, elle admirait le soir, et la nuit, assise dans un creux de mousse sur le toit de la petite maison, elle regardait le ciel et disait cette poésie :

*Les cloches et l'horloge de l'église de S. ont beaucoup souffert du confinement ; elles n'ont sonné à 20 heures qu'au début, et les aiguilles sont restées sur 10 heures 10 jusqu'au 7 mai, laissant dans le silence même la fête de Pâques !

*Dans le ciel bleu doré sur les bords
la lune blanche... et bleue, presque ronde,
attend la nuit.*

*L'air fait vibrer le sorbier, se rafraîchit.
L'eau du bassin endort le couple de mésanges
les rouges-queues s'appellent encore.*

Maintenant la lune brille.

*Quand vais-je apercevoir cette première étoile
qui me lie à l'immensité ?*

*Là, elle est là, à l'ouest,
toute seule, brillante !*

*Je suis vivante et m'émerveille,
Poils aux oreilles.*

Isabelle Fragnière-Rime



Illustration : Daphné Widmer

La Revue Chat-tirique

La Revue Chat-tirique



Des Chats écr-hachés

Un chasseur sachant chasser sans ses six chiens est un bon chasseur...

La douche chaude et la Tortue

LE tort tue, paraît-il, alors que LA tortue européenne survivra à l'hiver. Et cela mieux encore et plus longtemps que l'ours ou la marmotte.

Pourtant, alors que les deux mammifères cités vont faire péter le compteur de leur taux de cholestérol avant le gros roudillon hivernal, le reptile en boîte va, au contraire, se mettre à jeûner.

Et ceci pour une raison assez simple : éviter que le contenu de ses entrailles ne se mette à pourrir au cours des longs mois de sa léthargie.

La notion de « réserve » semble donc apparaître sur un jour différent, selon que l'espèce en question a déjà, ou non, été confrontée à une grande extinction.

Ainsi « se réserver » (pour la descendante des dinosaures) se distingue de « faire des réserves » (chez les mammifères notamment).

Donc, si la tortue transforme la thématique « réserve » en action salvatrice, l'animal à sang chaud, lui, en fera une simple acquisition ou l'objet de sa glotonnerie.



En 215 millions d'années d'évolution de son espèce, la tortue a su faire du temps son allié et face au danger, elle fait ce qu'elle sait faire de mieux : le dos rond en attendant que cela passe.

Pour les autres, jouer la montre n'est pas une option. Leur objectif de survie les conduira plutôt à tenter de « gagner du temps » sur l'autre, pour le manger ou éviter de l'être.

Mais que ce soit de l'ours ou de la marmotte, ou à plus forte raison du lièvre de la Fontaine, la tortue semble se jouer de tous. Et le temps, elle ne le gagne ni ne le perd. Elle le prend, c'est tout.

Chi va piano va sano e va lontano. Ça va sans le dire, cet adage ne convient ni aux proies faciles ni même à leurs prédateurs.

Il convient mieux à celles et ceux qui parviennent à s'extraire des turpitudes de l'instant, pour mieux s'inscrire dans le temps présent, le temps long ou éventuellement sur la longue Rte Principale.

Quoi qu'il en soit, du mode de survie de l'une ou l'autre espèce, vous n'entendrez ni l'ours grogner, ni la marmotte siffler et encore moins la tortue geindre, en discourant sur la durée convenable d'une douche chaude !

Sorens Info : « La Griffes »
(égratignée par Frédéric Portner)

Vente directe à la ferme

Ferme privet

oeufs bio

lait bio

BIO SUISSE

Vente directe à la ferme

Ferme privet

Rte de Abbaye 11
1642 Sorens

Irène Privet
Tél. 079 212 46 64
irene.privet@websud.ch

Sébastien Jaquet
Tél. 079 541 81 92
sarah.sebastien@bluewin.ch

BIO SUISSE

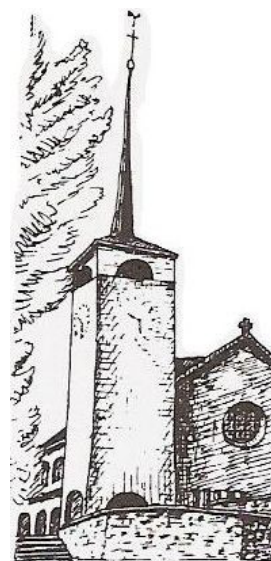
Paroisse - Dîner des aînés

Fort heureusement, novembre ne nous ramène pas que le froid ...
Avec les flocons reviennent aussi les odeurs de biscôme, de thé à la cannelle et la paix d'une nature qui s'est endormie pour quelques temps.

Une agréable tradition qui revient aussi en décembre, c'est le

DÎNER DES AÎNÉS
Dimanche 11 décembre dès 11h30
au Restaurant de l'Union

Inscription au 079 269 87 75 jusqu'au 3 décembre
Un accompagnant est cordialement invité à se joindre à vous



Nous vous souhaitons un merveilleux temps de l'Avent ainsi que d'excellentes fêtes de fin d'année !

Toute l'équipe du Conseil paroissial



PROGIN &
GRANGIER
IMMOBILIER

COURTAGE ET GESTION DE COPROPRIÉTÉS
026 913 78 69 - www.progin-grangier.ch

Fitha d'Halloween dè la fanfare.

Ha katrima èdichion dè la Fitha d'Haloween, l'avè po tème lè « Batô pèchyèdre » : hou navè dè pirate pèchu è abandonâ in mâ. La fitha ihrè bala è on pou pri 250 perchonè l'an partichipâ. Lè dzin vinyian chuto di famihè di j'infan dèdjijâ. Ma lè gròchè dzin chon pâ chochrâ in richto è lè pye balè vihirè chon jou rèkonpenchâyè kan l'an rèbetâ lè pri di dèdjijèmin.



Ou mitin dè la vèyia. La trintanna dè menèthré dè 15 a 60 an avui la vintanna d'élève menèthré chon montâ chu lè lan po on nôfrâdzò dè mujika.

Inichiatrice dè la fitha a Chorin, Yahsmina Coutaz, la dzouna è chutia direktriche, valijan-na ne manké djamé d'idé po betâ chu pi di chpèktâkle dè mujika. Lè pihè dzuyiète pa la fanfare ihran chuto di mujikè dè film : « Pirate di Karaïbe » ou « la Kroijière chè dèmarè » .

L'ichtouâre ihrè kontâye pa Anne Vuilleumier, in mimo tin lè j'élève dè l'èkoula dé mujika chon montâ chu le pon po achurâ la partchia Tèatrale. Po lè dèkouâ, Philippe Remanin é cha kobyâ, l'an bayi ounna chèkonda ya ou bi batô dè la dzounèhe dè Vupin, ke l'avan bayi a la fanfare apri le kortéje dè la dèrira fitha dè dzounèhe dè Tsarmè.

Fête d'Halloween de la fanfare

Cette 4^{ème} édition de la Fête d'Halloween avait pour thème les «vaisseaux fantômes» : ces navires de pirates hantés et abandonnés en mer. La fête fut belle et environ 250 personnes y ont participé. Le public était principalement composé de familles dont tous les enfants étaient déguisés. Mais les adultes n'étaient pas en reste et les plus beaux costumes ont été récompensés lors de la remise des prix du concours de déguisements.

En milieu de soirée, la trentaine de musiciens âgés de 15 ans à plus de 60 ans ainsi que la vingtaine d'élèves apprentis musiciens sont montés sur scène pour un « naufrage musical ».

Initiatrice de la fête d'Halloween à Sorens, Yahsmina Coutaz, la jeune et dynamique directrice, valaisanne d'origine, ne manque jamais d'idées pour mettre sur pied de tels spectacles musicaux. Les pièces jouées par la fanfare étaient principalement des musiques de film comme « Pirate des Caraïbes » ou « la Croisière s'amuse ».

L'histoire était contée par Anne Vuilleumier tandis que les élèves de l'école de musique sont montés sur le pont pour assurer la partie théâtrale. Pour le décor, Philippe Romanens et son équipe ont donné une seconde vie au magnifique bateau de la jeunesse de Vuippens, qui en avait fait don à la fanfare après le cortège de la dernière fête de jeunesses à Charmey.



Pindin tota la vèhya, lè dzin l'an pu chavou-râ la choupa a la kudra, chouchouchè è koktaye din oun'ambianhè dè fitha dè velâdzo. Pindin le konchê, lè lè minbro dè la chochiètâ dè dzounèhe dè Chorin ke l'an achurâ le chèrvuche di duvè pâ dou bar.

Che a l'origjine, la fitha d'Halloween l'a on èmâdze ochkure è pâ tan katolike, ha dè Chorin l'è pe chyâ dzoyaja è pièna dè tsalâ. Kan on vouètè la raouchète dè ha fitha ke dê rêvinyi ti lé j'an chuto po lè jînfan, lè prou chur ke la fanfare vo bayè rankâ po 2023.

Du inke, lè dzin dè Chorin pyion dza mou-jâ a lou dèdjijèmin ou bin rêdzindre la fanfare po montâ chu lè lan l'an kevin.

Durant toute la soirèe, le public a pu se sustenter de soupe à la courge, saucisses et cocktails dans une ambiance festive et villageoise. Durant le concert, l'intendance était principalement assurée par la société de jeunesse qui donne un grand coup de main et répond toujours présent, d'un côté comme de l'autre du bar !

Si à première vue, la fête d'Halloween a une image lugubre et de fête païenne, la version sorensoise est plutôt festive et chaleureuse. En voyant le succès de cette fête qui devient un incontournable pour tous les enfants du village, il est certain que la fanfare vous donne déjà rendez-vous en 2023.

D'ici là, les villageois peuvent déjà réfléchir à leur prochain déguisement, ou rejoindre les rangs de la fanfare pour être sur scène l'année prochaine.

Dèni a Lèon dè Potson

Denis à Lèon de Potson



Stéphane Missana

Travaux en peinture & plâtrerie
Papier-peint - parquet & moquette

Tél 026 915 11 02 Mobile 079 224 16 10

www.missana.ch info@missana.ch

**SAMEDI 10 DÉCEMBRE
DÈS 11H
À LA CHAUMIÈRE**

Dégustation de vin

Soupe de chalet au chaudron (8.- à volonté)

Exposition de Noël

Animation musicale

Apéro offert de 11h à 12h

AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR

Sonia et toute son équipe de la Chaumière

Photo mystère

Sauriez-vous dire quelle est la marque et le modèle de la voiture écrasée par le Chat de Geluck ?
(Expo : *Le Chat déambule*, à Montreux jusqu'à fin février 2023)

Votre réponse est attendue au bureau communal ou par mail à l'adresse : commune@sorens.ch



Pour une fois, c'est une voiture qui s'est fait écraser par un chat.

Résultat du n° 117 :

Vous étiez quelques-un(e)s à avoir trouvé la bonne réponse. Ce champignon est une vesse-de-loup.

Le tirage au sort a désigné Mme Déborah Cosandey comme gagnante. Elle est invitée à passer à l'administration communale pour y retirer son gain de 20.- francs.

Mémento

Secrétariat communal	026 915 90 23
Contrôle des habitants	026 915 90 20
Caisse communale	026 915 90 21
Urgence eau potable	079 248 22 25

Horaires d'ouverture

Administration communale

Mardi	8h30 - 11h30 / 14h00 - 18h00
Jeudi	8h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00

Déchèterie

Mercredi	15h30 - 18h30
Samedi	9h30 - 12h00 / 13h30 - 15h30

Dates à retenir

Lundi 5 décembre 2022	Assemblée communale
24.12.22 et 31.12.22	Déchèterie fermée l'après-midi
23.12.22 au 08.01.23	Fermeture bureau communal



L'app iGruyère

Plus besoin de rechercher l'information, laissez-la venir à vous.

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Des nouveaux lieux de vaccination ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

Recevez toutes les dernières informations communales grâce à iGruyère !



Téléchargez dès maintenant iGruyère !



App Store | Google Play

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



RECHARGEZ VOTRE VÉHICULE EN TOUTE SIMPLICITÉ, AVEC GRUYÈRE ÉNERGIE !

